

CONSEIL *des* SAGES

2022

**DEVENEZ ACTEUR
DU MIEUX VIVRE
ENSEMBLE**

Un laboratoire d'idées et de partage pour

- ▶ mettre en place et mener des projets
- ▶ développer les échanges intergénérationnels
- ▶ mieux vous impliquer dans la vie de la cité



Ville de Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Esplanade de Pattensen - CS 60015 - 76410 Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Tél. : 02.35.81.01.84 - E-mail : maire@ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

Les seniors ont les compétences, l'expérience et le temps pour contribuer, aux côtés des élus, à l'amélioration de la qualité de la vie et du mieux vivre ensemble à Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

Dans le cadre de la démocratie participative, la municipalité a décidé de créer un comité consultatif nommé "Conseil des Sages".

Il s'agit de développer des échanges intergénérationnels, de favoriser la convivialité et le dynamisme, et d'inciter l'implication active des seniors.



Un outil de consultation et de concertation

Le Conseil des Sages intervient soit :

- à l'initiative du Maire
- à la demande de l'instance plénière du Conseil des Sages et en accord avec le Maire



Un outil de réflexion et d'échanges

Le rôle des aînés est d'être une force de réflexion sur des projets à court terme, mais aussi à moyen et long terme. Leurs regards, analyses et opinions ont pour objectif d'apporter un éclairage complémentaire à celui du Conseil Municipal.

Un outil de propositions et d'actions

Le Conseil des Sages se doit d'être une force de propositions concrètes et réalisables en faveur du bien commun et de l'intérêt général.



EXTRAITS DE LA CHARTE

Le Conseil des Sages est un groupe organisé mais sans forme institutionnelle ou associative propre : il s'agit d'un groupe de seniors volontaires, bénévoles, engagés individuellement, égaux, sans distinction aucune, ni hiérarchie entre eux.

Le Conseil des Sages ne se limite pas aux préoccupations des retraités et des personnes âgées : l'objectif est de se pencher sur les problématiques de l'ensemble des habitants, de promouvoir des réflexions ou des actions visant à consolider les liens entre les habitants, les générations et les cultures.

Le Conseil des Sages travaille en toute indépendance dans le respect des libertés fondamentales de pensée et d'opinion. Ses membres s'interdisent tout prosélytisme philosophique, religieux, politique et tout procès d'intention dans le cadre de ses débats.

Les membres du Conseil des Sages sont tenus à une obligation de réserve et de discrétion. Ils s'engagent à garder confidentiels toutes informations et documents qu'ils auront à connaître dans le cadre de leurs missions. Ils s'interdisent également toute communication extérieure sur les conclusions de leurs travaux.

QUI PEUT CANDIDATER ?



Conditions d'exercice

Le Conseil des Sages est nommé pour la durée du mandat municipal.

Il est composé de 12 membres répondants aux conditions suivantes :

- Être âgé de plus de 67 ans
- Résider à Saint-Aubin-lès-Elbeuf au titre de résidence principale depuis plus de trois ans.
- Être inscrit sur la liste électorale
- Ne pas être élu(e), ni conjoint(e), ni concubin(e), ni compagnon/compagne d'un(e) élu(e) municipal ou du CCAS. Deux conjoints, concubins, compagnons ne peuvent siéger au Conseil des Sages simultanément.
- S'engager de manière volontaire, bénévole et à titre individuel

Pour faire acte de candidature, les personnes intéressées doivent retourner le formulaire ci-joint complété et accompagné d'une lettre de motivation adressée à l'attention du Maire.

Les membres du Conseil des Sages sont nommés ainsi :

- La moitié des membres est désignée par le Maire,
- La moitié des membres est tirée au sort par le Maire parmi les candidatures lors d'une séance du Conseil Municipal.

Ses membres s'engagent à être disponibles et à participer régulièrement aux réunions plénières et à une commission thématique au minimum pendant la durée du mandat.



Conseil des Sages

Formulaire de candidature

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE : **PORTABLE :**

ADRESSE E-MAIL :

Depuis quelle date êtes-vous à la retraite ? :

Quelle profession exerciez-vous avant votre retraite ? :

Depuis combien de temps habitez-vous la commune de Saint-Aubin-lès-Elbeuf ? :

.....

Faites-vous partie d'une association ? OUI NON

Si oui, laquelle ou lesquelles ? :

.....
.....
.....

Quelle est votre fonction et votre mission au sein de cette(ces) association(s) ? :

.....
.....
.....

Quels sont vos centres d'intérêts ?

.....
.....
.....

Hôtel de ville

Esplanade de Pattensen
CS 60015
76410 Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Téléphone 02 35 81 01 84

Télécopie 02 35 87 96 09

Email : mairie@ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr

Site internet : www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr

Quels sont les domaines dans lesquels vous souhaiteriez vous investir dans le cadre du Conseil des Sages :

Environnement, solidarité, culture, loisirs, économie, ...

1

.....
.....
.....
.....
.....

2

.....
.....
.....
.....
.....

3

.....
.....
.....
.....
.....

Quelles sont vos disponibilités pour vous investir dans le Conseil des Sages :

.....
.....
.....

Merci de retourner votre formulaire complété

par courrier à :
Mairie de Saint-Aubin-lès-Elbeuf
Secrétariat du Maire
Esplanade de Pattensen
76410 Saint-Aubin-lès-Elbeuf

ou par e-mail à :
maire@ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr